

## **RAPPORT SUR L'ATELIER QUI S'EST DEROULE DU 24 AU 26 OCTOBRE A KIMBERLEY, AFRIQUE DU SUD AVANT L'ASSEMBLEE GENERALE : VERS UNE DECLARATION SUR LE PATRIMOINE IMMATERIEL ET LES MONUMENTS ET SITES**

### **INTRODUCTION**

Organisé par ICOMOS Afrique du Sud, en partenariat avec le musée McGregor et le Northern Cape Provincial Department of Sports, Arts and Culture, cet événement était ouvert à tous les membres de l'ICOMOS, et visait à préparer l'ébauche d'une déclaration sur la gestion des sites de valeurs immatériel afin d'en débattre à l'Assemblée Générale et de s'en servir éventuellement comme texte doctrinal de l'organisation. On attendait également qu'il développe un programme d'étude pour l'ICOMOS dans ce domaine

Une subvention du gouvernement norvégien a permis aux organisateurs de sponsoriser la participation d'un certain nombre de participants par l'intermédiaire du Secrétariat International.

Vingt et un participants venus de quinze pays ont assisté à cette rencontre qui a abouti à l'ébauche du texte ci-joint.

Le programme était organisé sur une période de deux jours. Après une introduction, la première session s'est ouverte sur trois discours introductifs, suivi d'un débat et de questions de l'assistance. Les trois exposés furent présentés par Robyn Riddet (Australie), Simon Musonda (Zambie) et Dinu Bumbaru (Canada). L'atelier a été divisé en trois groupes, chacun examinant dans le détail les trois thèmes du symposium scientifique devant se dérouler au Zimbabwe.

Le discours de Robyn Riddet traitait de l'identification des valeurs associées au patrimoine immatériel. Elle a identifié les quatre valeurs primordiales comme étant les valeurs esthétique, culturelle (les rituels religieux par exemple), scientifique (dans laquelle elle incluait l'artisanat et les savoirs faire traditionnels aussi bien que la technologie) et spirituelle (sites représentant un amalgame de valeurs comme le Uluru-Ayres Rock. Deux autres valeurs, a-t-elle suggéré, pourraient être ajoutées à celles-ci : les valeurs environnementale et légale.

D'autres questions qui firent l'objet d'investigations dans le discours furent celles de la régionalité et de la temporalité ou du temps. La question fut posée de savoir si le patrimoine immatériel ne se limitait qu'au passé ou se rapportait aussi aux pratiques contemporaines.

Enfin elle évoqua la méthodologie d'identification et de protection du patrimoine immatériel. Les problèmes entourant l'identification de la valeur commémorative d'un lieu furent débattus et la manière de mesurer cette valeur .....

Dans son discours, Simon Musonda a donné une présentation illustrée d'un site du patrimoine en Zambie où le roi local et son entourage migraient des bords de la rivière à des terres plus élevées pendant la saison des pluies et des crues. Bien que la structure physique de l'enceinte royale aie une signification patrimoniale considérable, la valeur fondamentale est liée au patrimoine immatériel du rituel du déplacement de l'entourage royal de l'installation vers un endroit plus élevé en aval de la rivière. La procession rituelle est l'élément le plus important de l'héritage culturel.

Concluant les discours d'orientation, Dinu Bumbaru a décrit le processus d'évolution et d'adoption d'une charte par le Comité du Patrimoine Mondial et s'est référé à certaines chartes récemment adoptées, dont la Charte sur le patrimoine subaquatique. Il a aussi fait allusion aux réunions de l'UNESCO au cours desquelles une charte sur le patrimoine immatériel avait été adoptée.

Afin que l'atelier progresse vers son objectif de développer l'ébauche d'une déclaration sur le patrimoine immatériel, il a suggéré que, dans le cadre du mandat de l'ICOMOS, il existe cinq points de meilleures pratiques concernant le patrimoine immatériel qui devraient être soulevés. Ceux-ci furent affinés jusqu'à ce point :

- Identification
- Protection
- Interprétation

L'atelier s'est ensuite divisé en trois groupes qui émirent les rapports suivant sur les débats relatifs à l'identification des facteurs se rapportant au patrimoine immatériel.

### **Groupe 1**

Il y a des liens entre patrimoine matériel et immatériel ; ils ne sont pas des concepts mutuellement exclusifs.

*Facteurs clés constituant le patrimoine immatériel*

- les valeurs
- le symbolisme
- la mémoire, les souvenirs
- l'identité
- les aspects culturels
- les traditions vivantes.

La notion de patrimoine immatériel ne doit pas être fixée à un instant particulier dans le temps ; elle est dynamique et évolue, et c'est le patrimoine immatériel en évolution qui est important.

Tout ce qui a été dit ci-dessus doit être appliqué aux lieux et aux sites.

## Groupe 2

Il est important de comprendre que de multiples valeurs associatives existent sur de nombreux sites, aussi avons-nous besoin d'établir des paradigmes comme cadre afin d'inclure les valeurs enchâssées et représentées dans le patrimoine immatériel, à savoir :

- les pratiques culturelles autour de sites particuliers par exemple les rituels de danse, les pratiques symboliques etc..
- les structures associées à une signification sur le site
- les aspects environnementaux : le bruit, l'odeur, et les esprits/spectres etc...
- les aspects évocateurs et expérimentaux : émotif, intellectuel, physique et sensoriel.

Les problèmes majeurs posés par la conservation du patrimoine immatériel comprennent :

- tout le monde désire conserver le passé, mais personne ne veut vivre dedans : comment conserver des coutumes superflues ?
- qui décide des valeurs culturelles de telle communauté : les experts doivent comprendre les valeurs.
- une prolifération de sites patrimoniaux pourrait diluer la valeur des sites individuels
- Comment identifier et évaluer les valeurs culturelles ?

Des stratégies seront nécessaires : ce n'est pas qu'une question d'experts et de listes, il doit y avoir une implication appropriée de communautés, de familles et d'individus, ces derniers spécialement là où ne subsistent que quelques détenteurs de valeurs immatérielles.

Ce processus révélera une surabondance de significations et de relations avec quelque chose qui échappe aux définitions et qui, en même temps tente de s'accorder avec le patrimoine immatériel et de le comprendre. Un débat dynamique devra sous-tendre le processus.

## Groupe 3

- Le patrimoine immatériel donne des significations, des valeurs et des contextes aux objets et aux lieux. Les éléments particuliers ne peuvent être séparés. Le matériel et l'immatériel sont toujours reliés
- Selon la Convention internationale (ICSICT) et le travail de l'ICOMOS, le patrimoine immatériel apporte la confirmation des valeurs du lieu et de sa signification.
- Le lieu participe toujours de la culture et y est enchâssé.
- L'ICOMOS et le (ICSICT) ont considéré comme admis que le patrimoine immatériel fait parti intégrale du patrimoine matériel
- Les diverses conventions essaient d'atteindre le même but par des processus différents, en partant de positions différentes.
- le patrimoine indigène apporte la confirmation de la signification du patrimoine dans lequel l'immatériel est partie intégrante du patrimoine matériel.

- La longueur de la limite entre le lieu et sa signification : certaines pratiques culturelles sont liées à des lieux particuliers, ou sont régionales ou nationales sans frontières évidentes. Il sera nécessaire de développer des critères propres à estimer la valeur des différents patrimoines immatériels.
- Tradition : quel est le sens de la tradition ? Est elle davantage liée avec les peuples indigènes plutôt qu'avec tous les peuples, comme comparé avec la concentration occidentale du sens et des monuments ? Chaque peuple a une tradition.

### Réponses de l'assistance

On devrait tenter de localiser les lieux avec des communautés régionales - différentes approches régionales - et on pourrait s'intéresser aux cas qui ne s'adaptent pas au model, par exemple le langage homosexuel engendre une compréhension transculturelle. (*note* : la culture homosexuelle est une culture non-ethnique).

Il est nécessaire de s'interroger sur la notion de « lieu ».

La notion de temps est importante en relation avec l'identification de la signification du lieu - « temporalité ». S'interroger sur les limites d'une échelle temporelle relative à l'estimation du patrimoine culturel, par exemple, doit on remonter au-delà de 300 ans ? Le patrimoine immatériel vit dans le présent aussi bien que dans le passé. Le concept a limité l'intérêt sur le patrimoine immatériel. Le Patrimoine immatériel ne doit pas être limité au passé.

S'interroger sur la préservation d'une seule partie de la tradition.

Le climat et l'évolution des saisons font partie/sont facteurs-moteurs du patrimoine immatériel.

S'interroger sur l'idée du patrimoine immatériel passager et permanent : quand la communauté culturelle s'éteint, les valeurs du patrimoine immatériel mourraient-elles avec elle ?

Conserve-t-on/doit-on conserver la chose qui peut être vue ou physiquement perçue avant qu'elle disparaisse ?

Doit-on récupérer ou interpréter les valeurs immatérielles qui ont cessé d'avoir du sens ? Faire cela a-t-il un sens ?

Différentes approches : la plupart du patrimoine africain est immatériel et se rapporte à des valeurs indigènes ; comparaison avec la tradition orientale des trésors vivants (Japon).

En conservant les valeurs indigènes, doit-on considérer les « cadavres dans le placard » aussi bien que les aspects plus positifs, ou doit-on épurer les traditions ?

Tirer des leçons des erreurs : les constructions ne sont qu'une partie du tableau : toute l'affaire ne réside pas dans l'excellence technique de la conservation.

Conserver le fait ou la fiction : l'exemple du château de Kromberg et Hamlet (en réalité Hamlet n'y a jamais été, la légende dérive de Shakespeare).

### Problèmes méthodologiques

Il est nécessaire de prendre en compte tous les points de vue parce qu'ils sont très variés.

Nous n'avons pas besoin de trop d'interprétations divergentes.

### Le patrimoine immatériel contemporain

Considération du patrimoine immatériel contemporain, par exemple, le rôle de la musique sur Robben Island en relation avec les prisonniers travaillants dans de rudes conditions : la musique donna aux prisonniers la force de continuer pour la survie et la liberté.

La conservation pratique contre la mémoire et la signification, par exemple, la question de la manière de conserver la digue détruite sur Robben Island : comment reconstruire ? Doit-elle être reconstruite pour préserver les anciennes valeurs au dépend de nouvelles valeurs qui ont émergées (nouveaux paysages, oiseaux etc ont remplacé la rude carrière dont les prisonniers avaient le souvenir ? Que protégeait la digue ?

Nous devons mettre en relation les valeurs immatérielles avec la Déclaration de Valeur pour le lieu

Nous devons trouver des solutions appropriées sans tenir compte des fonds disponibles. La Déclaration de Valeur doit être clair sur l'authenticité afin d'engager des solutions appropriées.

Il se pose la question de fonctionnalité immédiate contre des valeurs de patrimoine plus larges.

### Attitudes Commémoratives

Des approches bureaucratiques.

Souvent le patrimoine ne veut pas être un lieu dont on veut se rappeler.

Il n'est pas permis de toucher à « l'immatériel ».

Il est nécessaire de comparer les terminologies

Un héritage immatériel au sens large s'éloignerait des aspects nationaux, par exemple comment est ce que le langage homosexuel pourrait s'accorder universellement dans une déclaration ? Des listes des valeurs immatérielles et des sites qui leurs sont associés sont ce que les nations peuvent apporter à la communauté mondiale.

Considérer l'espace et la nation comme définissant le patrimoine.

### Conflit

L'interprétation de la communauté aboutira à un plus large débat.

La Déclaration de Valeur crée une hiérarchie d'opinion et suggère des déclarations de signification exclusifs pour la gestion des sites qui explique les valeurs existantes à un moment particulier du temps.

Peut-être le terme « patrimoine universel » changera de sens.

Identifier les facteurs tendant à l'immatérialité afin de la rendre acceptable et identifiable : contestons-nous les orientations ?

Nous pourrions avoir besoin de différentes définitions pour décréter différents niveaux de patrimoine immatériel.

Il est nécessaire gérer tous les domaines de signification.

### Le patrimoine immatériel comme clé d'un site ou d'un lieu

Le patrimoine immatériel se perd partout dans le monde. Comment s'applique-t-il aux monuments et aux sites : le patrimoine immatériel doit être une caractéristique qui doit apparaître dans toute analyse.

### Conflits

La signification des différentes strates de l'histoire.

La nécessité d'explorer et expliquer les strates afin de conserver les structures.

Identifier ce qui a de la signification afin de le conserver de manière appropriée.

### Risques

La Convention pourrait-elle présenter un risque pour la conservation et orienter l'attention de l'ICOMOS vers les structures et laisser les structures immatérielles à d'autres. Il peut être utile de consulter la Convention.

### Techniques

Est-ce que la mémoire peut conserver les valeurs immatérielles à la place des structures ?

Combiner les deux de manière détaillée.

Rappeler et encourager les communautés pratiquantes à poursuivre la re-création des coutumes passées.

Les traditions vivantes sont plus faciles à traiter: nous devons les encourager à poursuivre.

## **RECOMMANDATIONS PRELIMINAIRES**

(dégagées des débats de clôture du vendredi après-midi))

« Prenant en compte :

- Le besoin d'une législation protectrice spécifique pour tous les aspects du patrimoine culturel ;
- Les définitions du patrimoine immatériel dans la convention internationale ;
- La Charte sur le tourisme culturel de l'ICOMOS ;
- Les droits de l'homme de l'ICOMOS ;
- La Déclaration d'engagement éthique de l'ICOMOS.

Nous avons besoin de :

- Identifier, reconnaître les droits et impliquer toutes les communautés potentielles dans l'identification et la prise de décision ;
- Respecter toutes les associations culturelles pour conserver l'interdépendance du patrimoine immatériel et matériel ;
- Etablir un inventaire ;
- Faire évoluer les stratégies ;
- Suivre le procédé et le progrès.

Compilé à partir de notes prises par  
Robyn Ridett et Laura Robinson.

11 février 2004

## DECLARATION DE L'ATELIER DE KIMBERLEY SUR LE PATRIMOINE IMMATERIEL DES MONUMENTS ET SITES

A l'occasion de l'Atelier de Kimberley auquel étaient invités tous les Comités Nationaux, le rôle du paysage immatériel en relation avec le travail de l'ICOMOS et la Convention sur le patrimoine mondial a été discuté. Lors de cet atelier, il a été convenu de soumettre une résolution à la 14<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée Générale de l'ICOMOS à Victoria Falls, Zimbabwe pour l'élaboration d'une charte sur le patrimoine immatériel.

### PREAMBULE

L'ICOMOS reconnaît la nature indivisible du patrimoine matériel et immatériel. Le patrimoine immatériel donne aux objets et aux lieux des significations, des valeurs et un contexte. Les éléments particuliers ne peuvent être dissociés, ils sont inextricablement liés.

De même il est important de comprendre qu'une pluralité de valeurs existent au sein de n'importe quel site et que celles-ci se rapportent aux expériences émotives, intellectuelles, physiques et sensorielles du site. Ces valeurs comprennent celles du symbolisme, de l'identité, de la culture, des traditions vivantes, de la mémoire et des souvenirs, de l'environnement et de la nature.

Selon le Comité du Patrimoine Mondial et le travail de l'ICOMOS, le patrimoine immatériel apporte la confirmation des valeurs du lieu ainsi que sa confirmation.

Aussi l'ICOMOS a très bien accueilli l'adoption de la Convention Internationale pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel par la 32<sup>e</sup> session de la Conférence Générale d'octobre 2003 à Paris, et a décidé de travailler à intégrer les résolutions de la Convention afin d'améliorer les Orientations pour la Convention sur le Patrimoine Mondial en élargissant celles-ci pour y inclure les valeurs du patrimoine immatériel. Il a aussi été décidé d'intégrer les principes du patrimoine immatériel dans les pratiques générales de la conservation du patrimoine, afin d'identifier, estimer, conserver et gérer les sites.

La résolution a été développée dans les trois sous-thèmes de l'Assemblée Générale tenue en 2003 au Zimbabwe

#### 1 LES DIMENSIONS IMMATERIELLES : CONCEPTS, IDENTIFICATION ET INSTRUCTION

L'identification et l'estimation d'un lieu/site doivent être effectuées en collaboration avec les communautés concernées afin d'explorer totalement toutes les dimensions de leur patrimoine culturel.

#### 2 L'IMPACT DU CHANGEMENT ET PERCEPTIONS DIVERSES

(Cette sous partie considère la question de la coutume, de la diversité des perceptions, des savoirs faire, et des traditions de conservation.)

Une analyse de la multiplicité des perceptions et des sens attachés à un site devrait aider à comprendre :

- La signification de la relation entre le patrimoine matériel et immatériel ;
- Les raisons sociales derrière les pratiques et croyances associées à un site ;
- Les connaissances et savoir-faire traditionnels qui ont conservé et préservé le site/lieu jusqu'à nos jours ;
- La raison et l'impact du changement;
- Les façons par lesquelles le changement peut être intégré au patrimoine immatériel .
- Les pratiques propres à maintenir l'intégrité d'un lieu..

#### 3 CONSERVER ET GERER LE PATRIMOINE IMMATERIEL : METHODOLOGIE

##### IDENTIFICATION

- Soulever avec les communautés concernées la question de l'identification des valeurs immatérielles du patrimoine ;
- Inclure pleinement les communautés dans le processus d'identification ;
- Former une équipe pluridisciplinaire capable d'identifier les valeurs du patrimoine - tant matérielles qu'immatérielles ;
- Documenter le patrimoine immatériel et s'assurer qu'un enregistrement matériel du patrimoine immatériel est conservé ;
- Reconnaître et protéger la propriété intellectuelle (droits ?) se rapportant au patrimoine immatériel.

##### PROTECTION

- Le patrimoine doit être géré comme un tout et dans ses deux facettes, matérielle et immatérielle ;
- Impliquer pleinement les communautés concernées, dans la conservation du patrimoine ;
- célébrer et encourager les aspects immatériels des valeurs patrimoniales ;
- encourager la préservation du patrimoine immatériel vivant comme une tradition vivante, tout en reconnaissant son évolution et ses changements, par les moyens techniques disponibles - à la fois traditionnels et modernes;
- Inclure au niveau statutaire/législatif la notion immatérielle de l'héritage aussi bien que la protection traditionnelle par les communautés concernées;
- Archiver et protéger la propriété intellectuelle (droits) du patrimoine immatériel.

##### CONTRIBUTION ET INTERPRETATION

- la "sensitisation" des valeurs éthiques et morales du patrimoine immatériel en ce qui concerne les communautés et les preneurs de décisions ;
- assurer la continuité de conscience du patrimoine immatériel en augmentant son accès par la jeunesse ;

- respecter et accepter la diversité ethnique et culturelle en utilisant des moyens appropriés de communication, préservation et conservation ;
- s'assurer que le patrimoine immatériel n'est pas endommagé par un nombre excessif de visiteurs et par une interprétation inadéquate ;
- communiquer la signification d'un site de manière à assurer l'authenticité du patrimoine immatériel.

**PARTICIPANTS A  
L'ATELIER DE KIMBERLEY**

Krystal Buckley	Australie
Marilyn Truscott	Australie
Robyn Ridett	Australie
Aime Gonsalves	Bénin
Mohaman Haman	Cameroun
Dinu Bumbaru	Canada
Dossu Sindou	Côte d'Ivoire
Bako Rasorifetra	Madagascar
Teodato Luiz Nguirazi	Mozambique
Andreas Vogt	Namibie
Joseph Eboreime	Nigéria
Axel Mykleby	Norvège
Berthilda Walter	Seychelles
Harriet Deacon	Afrique du Sud
Janette Deacon	Afrique du Sud
Andrew Hall	Afrique du Sud
Nomvula Mbangela	Afrique du Sud
Laura Robinson	Afrique du Sud
Faika Bejaoui	Tunisie
Ephrim Kumuhangire	Ouganda
Simon Musonda	Zambie